

Département de Saône-et-Loire
Arrondissement de Mâcon
Canton de La Chapelle de Guinchay
COMMUNE DE TRAMAYES
Tél : 03.85.50.51.18
Fax : 03.85.50.55.76
mairie.tramayes@wanadoo.fr

Monsieur le Préfet
Préfecture de Saône et Loire,
3 rue de Strasbourg
71000 Macon

N. Réf : Mm015-17

Objet : Permis de construire pour ancienne gendarmerie

Tramayes, le 6 mai 2017

Monsieur le Préfet,

Pour vous en avoir régulièrement informé, il ne vous aura pas échappé que la municipalité de Tramayes rencontre avec l'Architecte des Bâtiments de France une réelle difficulté concernant le projet de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie pour en faire des logements à loyers modérés.

Malgré nos nombreuses démarches, nous avons reçu le 24 avril 2017 une notification de refus de permis, notification rejetée par le conseil municipal lors de sa réunion en date du 28 avril 2017. Ce dernier, après avoir pris langue auprès de conseils juridiques a décidé, en réunion en date du 1^{er} juin 2017, de rejeter ce refus et au contraire d'accepter le permis de construire. En prenant cette option, nous avons parfaitement conscience de flirter avec la loi mais nous pensons que c'est la dernière chance pour peut-être sauver un projet qui a du sens dans le contexte actuel de dérèglement climatique. Le montage financier de l'opération est très tendu et dépend beaucoup des subventions. Avec le retard pris nous avons déjà des problèmes de délai sur l'aide TEPCV de l'Etat. Toutefois nous pensons qu'il serait possible d'avoir un gain de cause salvateur.

Mais la concrétisation dans cette voie ne peut se faire qu'avec votre accord tacite de notre dernière délibération que je vous donne en pièce jointe. Je vous donne aussi une copie des courriers que j'adresse ce jour à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire et à Madame la Ministre de la Culture. Si d'aventure, dans le cadre du contrôle de légalité, vous souhaitez prononcer le retrait de cette délibération, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'accorder préalablement une audience afin que je puisse défendre de vive voix notre position que nous présentons par l'intermédiaire du site www.tramayes.com/gendarmerie.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,




Michel MAYA